

## **Une classe moyenne forte grâce au PDC**

*Adopté par la présidence le 29 juillet 2011*

## Une classe moyenne forte grâce au PDC!

Le PDC est le parti de la classe moyenne. Une classe moyenne large et saine garantit l'équilibre et la stabilité de notre société. Mais qui constitue la classe moyenne?

Il n'existe pas de définition universelle de la «classe moyenne». Une définition courante la désigne comme la partie de la population qui subvient elle-même à ses besoins sans toutefois être fortunée. Sa capacité économique lui permet d'organiser sa vie de façon indépendante, notamment en ce qui concerne la formation, les loisirs et la sécurité sociale. Du point de vue statistique, la classe moyenne englobe les 60% de ménages situés dans la moyenne. Pour un ménage d'une personne, ceci correspond en Suisse à un revenu annuel total situé entre 49'000 et 116'000 francs. Pour un ménage constitué d'un couple avec deux enfants, ces limites de revenus se situent entre 103'000 et 244'000 francs<sup>1</sup>. En effet, la question de savoir si notre revenu nous place dans la classe moyenne dépend fortement de la situation familiale.

La classe moyenne suisse réalise une part de 55% du revenu global de notre pays. Ces dernières années, les ménages à revenus importants ont enregistré une légère amélioration au détriment des ménages à faibles revenus et de la classe moyenne ; ils regroupent ainsi une part des salaires plus importante. Les personnes ayant des salaires à la hausse et à la baisse se contrebalancent. D'un côté, un ménage de classe moyenne sur dix est menacé d'une baisse, et d'un autre côté la même proportion peut espérer une ascension. La mobilité des revenus des ménages suisses est relativement élevée en comparaison internationale. Notre objectif doit consister à réduire cette mobilité au moyen de nos mesures.

Le PDC veut empêcher le déclassement de ménages de classe moyenne. Si leurs revenus restent inchangés, ceux-ci ne devraient pas être contraints au déclin au seul motif que les charges augmentent sous forme d'impôts et de taxes indirects, de primes d'assurance-maladie et de frais de logement. En se fondant sur le PIB, le poids résultant de ces charges a davantage augmenté que les salaires moyens au cours de ces 10 dernières années. Ces vingt dernières années, la classe moyenne a été particulièrement affectée par cette tendance. Avec sa politique de classe moyenne, le PDC s'oppose à cette évolution.

## Ce que le PDC a réalisé jusqu'à présent pour la classe moyenne

En tant que parti de la famille et par conséquent de la classe moyenne, le PDC a largement contribué ces dernières années au soutien et au soulagement de cette dernière. Le PDC a abordé la question sous divers angles: il a exigé fermement d'une part des allègements fiscaux, et d'autre part une politique des prix qui a entraîné une baisse du coût des biens de consommation quotidiens et des investissements dans différents domaines.

---

<sup>1</sup> Voir « L'étude sur la condition de la classe moyenne » réalisée par le bureau Bass (Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale) 2010

### **Obtenu dans le domaine de la politique fiscale et financière:**

- Le PDC s'est engagé avec succès en faveur de mesures immédiates pour atténuer la pénalisation du mariage. Tous les époux, à savoir aussi bien les ménages à revenu simple que les ménages à double salaire ainsi que les couples de retraités profitent de l'introduction d'une déduction pour double activité jusqu'à concurrence de 12'500.– francs (50% du revenu le plus bas de l'activité lucrative des deux époux) ainsi que d'une déduction pour couples mariés de 2500.–.
- Grâce au PDC, un barème parental (déduction fiscale de 250.– par enfant et par an) a été introduit, en combinaison avec une déduction pour les frais de garde jusqu'à concurrence d'un montant maximum de 10'000 francs par an du montant des impôts.
- Grâce à une intervention du PDC, tous les dépôts d'épargne de la classe moyenne jusqu'à concurrence de 100'000 francs par personne et par banque sont aussi garantis en cas d'effondrement d'une banque.

### **Obtenu dans le domaine de la politique familiale:**

- Les allocations pour enfants et les allocations de formation professionnelle favorisent de façon ciblée le pouvoir d'achat des familles. Grâce au PDC, il existe dans toute la Suisse un montant minimal pour les allocations pour enfants et les allocations de formation: actuellement, celles-ci s'élèvent respectivement à 200 francs par enfant et à 250 francs pour les jeunes en formation.
- Grâce au PDC, à présent tous les enfants recevront des allocations familiales, même si leurs parents sont indépendants. Le principe «un enfant – une allocation», un postulat de politique familiale du PDC formulé depuis des années, devient enfin réalité.
- Le PDC a lutté longtemps pour l'introduction du congé maternité. Depuis 2005, les mères exerçant une activité lucrative touchent pendant 14 semaines une indemnité journalière correspondant à 80% du revenu de leur activité.
- Grâce au soutien du PDC, le programme d'impulsion à l'accueil extra-familial pour enfants a été prolongé par la Confédération jusqu'en 2015. La création de places supplémentaires pour l'accueil des enfants dans des crèches permet aux parents de mieux concilier famille et travail ou formation.

### **Obtenu dans le domaine de la politique de la santé:**

- Le PDC a exercé une forte influence sur la révision du financement des frais de soins. Pour la classe moyenne, celle-ci assure le risque dépendance, c'est-à-dire qu'il ne faut plus comme auparavant utiliser d'abord toute l'épargne pour le financement des soins de personnes âgées.
- Grâce au PDC, les familles à bas et moyens revenus bénéficient de réductions de primes. En effet, lors de la dernière révision de la LAMal «Réduction des primes», le PDC a imposé, en faveur de ces familles, la division par deux des primes pour enfants.

### **Obtenu dans le domaine de la politique énergétique:**

- Le PDC a soutenu l'augmentation des standards dans le domaine de l'efficacité énergétique des appareils électriques et ménagers. La diminution de la consommation d'énergie de ces appareils a des conséquences positives sur la facture d'électricité des ménages privés.
- Grâce au PDC, le budget 2009 a été augmenté de 100 millions de francs en faveur des assainissements de bâtiments, et l'affectation partielle de la taxe sur le CO2 à ces mêmes assainissements, à raison de 200 millions de francs par an à partir de 2010, a été introduite. Ainsi, les propriétaires reçoivent plus d'argent qu'auparavant s'ils assainissent leur maison par exemple

conformément au standard Minergie. Ils font ensuite des économies supplémentaires grâce à des frais de chauffage réduits.

#### **Obtenu dans le domaine de la politique des prix:**

- Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010, le principe du Cassis de Dijon est en vigueur. Celui-ci a pour effet de supprimer le remballage superflu de marchandises d'importation pour le marché suisse, et on s'attend à une baisse du prix de nombreux produits sur les rayons de nos supermarchés.
- L'autorisation de l'importation parallèle de marchandises protégées par des brevets en provenance de la zone UE soulage le porte-monnaie de nos familles et entreprises par des prix plus bas.
- Grâce à une initiative parlementaire du PDC, il sera possible à l'avenir d'avoir une carte d'identité conventionnelle, non biométrique, sans puce lisible électroniquement. La carte d'identité biométrique plus chère avec puce ne devra donc être acquise que par les personnes qui en ont vraiment besoin pour des voyages à l'étranger.
- Grâce à une initiative parlementaire du PDC, la vignette vélo sera abolie en 2012. Celle-ci est devenue superflue, car aujourd'hui la plupart des gens ont une assurance responsabilité civile.

#### **Ce que le PDC revendique pour l'avenir.**

Le PDC sait que les couches inférieures et médianes de la classe moyenne ont perdu des parts de revenus au profit des ménages à revenus plus élevés. Les différences de revenus ne peuvent pas simplement être tolérées, c'est pourquoi le PDC mise sur la classe moyenne et souhaite la renforcer. La classe moyenne est l'épine dorsale de notre société, de notre Suisse prospère. Le PDC se sent responsable du maintien de cette situation. Il veille à ce que la classe moyenne soit soulagée, voire à ce qu'on arrête d'alourdir son budget.

#### **Exigences du PDC dans le domaine de la politique fiscale:**

- Avec son initiative populaire «Pour le couple et la famille – Non à la pénalisation du mariage», le PDC demande l'abolition définitive de la pénalisation du mariage. Si nous sommes déjà parvenus à améliorer la situation en atténuant la pénalisation du mariage par le biais de mesures d'urgence, les couples mariés restent en revanche défavorisés par rapport aux couples non mariés, parce que le Parlement n'était pas prêt à supprimer tous les désavantages. Grâce à l'initiative, les couples mariés disposant d'un revenu obtiendront dorénavant aussi un allègement fiscal et ainsi ils ne paieront plus un montant d'impôt supérieur à celui versé par les couples concubins avec deux salaires et disposant d'un revenu total identique.
- Les allocations pour enfants et de formation ne doivent plus être assujetties à l'impôt. Avec l'initiative « Pour des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt », le PDC veut empêcher une hausse injustifiée du revenu imposable. La charge fiscale des familles sera ainsi allégée et leur pouvoir d'achat sera renforcé.
- Depuis des années, le PDC s'engage en faveur d'un élargissement et d'une adaptation des possibilités de déduction pour les frais de formation et de perfectionnement. Il exige que ceux-ci soit déductibles des impôts jusqu'à concurrence de 10'000 francs.
- Le PDC s'engage pour que la charge fiscale de la classe moyenne ne soit pas accrue.
- Afin de ne pas réduire davantage le pouvoir d'achat de la classe moyenne, le PDC se bat contre le taux d'imposition unique de la TVA. En effet, les augmentations des impôts indirects constituent une charge considérable pour la classe moyenne.

### **Exigence dans le domaine de la politique des prix:**

- Le PDC demande que les gains de change dus au franc fort soient enfin répercutés sur les consommateurs. Ceux qui maintiennent illicitement des prix élevés doivent être sanctionnés par la Commission de la concurrence et par Monsieur Prix et les gains doivent être prélevés.

### **Exigences du PDC dans le domaine de la politique familiale:**

- Le PDC demande l'introduction de bons de garde pour enfants à faire valoir dans des institutions pouvant être librement choisies et une offre d'écoles de jour adaptée aux besoins. Nous avons déjà atteint cet objectif dans les villes de Berne et de Lucerne.
- Pour les jeunes et les adultes jusqu'à 35 ans, il faut créer la possibilité d'économiser de l'argent pendant la période de fondation de la famille grâce à des exonérations fiscales («jeune pilier» analogue au 3<sup>e</sup> pilier).
- Nous demandons la gratuité des primes d'assurance maladie pour les enfants. Souvent, les familles de la classe moyenne gagnent juste trop pour bénéficier des réductions de primes. Elles aussi seront soulagées efficacement par l'exonération des primes d'assurance maladie.

### **Exigences du PDC dans le domaine de la politique de santé publique:**

- Une majorité de personnes âgées est prise en charge et soignée à la maison par des membres de leur famille. À l'avenir, en raison de l'évolution démographique, le nombre de personnes dépendantes va subir une forte croissance. Les personnes qui s'occupent de proches nécessitant des soins contribuent au soulagement des services de soins à domicile (Spitex) et permettent de retarder, voire d'éviter le placement en maison de retraite. Une allocation de prise en charge d'un montant de 50 francs par jour analogue à l'allocation pour enfants et à l'allocation de formation devrait être versée à ces personnes.
- Les personnes qui soignent des membres de leur famille font souvent de très grands sacrifices, et il n'est pas rare qu'elles dépassent les limites de leur résistance. Afin d'offrir des pauses aux partenaires et aux membres de la génération suivante qui assument cette prise en charge, le PDC demande davantage de possibilités pour les soulager telles que des foyers de jour (également dans les institutions existantes).
- Le PDC s'engage pour que les soins intégrés deviennent une règle en tant que modèle d'assurance de base (Managed Care). Le renforcement des réseaux de médecins, d'hôpitaux et d'autres prestataires de services aide à réduire les coûts de la santé, ce qui engendre une baisse des primes d'assurance-maladie.

### **Exigences du PDC dans le domaine de la politique énergétique:**

- Le PDC demande une adaptation continue des standards dans le domaine de l'efficacité énergétique des appareils électriques et ménagers.
- La déduction fiscale des assainissements importants doit pouvoir être répartie sur cinq ans.
- Afin de familiariser la population avec les concepts d'efficacité énergétique et d'économie d'énergie (et d'argent), il y a lieu d'organiser des campagnes de sensibilisation et d'information. En effet, qui économise de l'énergie économise également de l'argent.
- Les frais de remplacement d'un chauffage à mazout ou à charbon par un système de chauffage plus écologique doivent pouvoir être déduits des impôts.

### **Exigences du PDC dans le domaine des services publics:**

- Le PDC demande un renforcement de la concurrence sur le marché de la téléphonie mobile et du réseau à large bande. La fusion de Sunrise et d'Orange, qui a été refusée par la Commis-

sion de la concurrence en 2010, aurait pu déboucher sur la constitution d'une entreprise compétitive en mesure de concurrencer l'ancien monopole de Swisscom.

- Le PDC demande plus de flexibilité contractuelle pour les clients dans le domaine des télécommunications. Les contrats courants ne doivent plus pouvoir être reconduits automatiquement d'année en année. Lorsqu'ils expirent, les contrats de durée déterminée doivent se transformer en contrats de durée indéterminée pouvant être résiliés par exemple moyennant un préavis de deux mois pour la fin d'un mois.
- Les coûts du *roaming* en Suisse sont jusqu'à 700% plus chers que dans l'UE. Le PDC s'y oppose fermement.
- Le PDC demande une taxe indépendante du nombre d'appareils pour tous les ménages et toutes les entreprises. Afin d'empêcher que l'obligation des petites entreprises de verser des redevances de réception pour la radio et la télévision n'aboutisse à des doubles charges déraisonnables, les petites entreprises industrielles, de fabrication et de services ainsi que les exploitations agricoles doivent être exonérées de ces redevances.
- Le PDC demande la création d'abonnements combinés et d'offres avantageuses « transports publics – loisirs » pour les familles.

**Exigence dans le domaine de la politique de formation:**

- Souvent les familles de la classe moyenne gagnent juste trop pour profiter de bourses de formation pour leurs enfants. Par conséquent, le PDC demande que la valeur locative ne soit pas prise en compte dans le revenu lors du calcul de la contribution parentale.